

Destinataires aux directeurs des sinistres des compagnies membres de l'ASA
aux destinataires de la circulaire LAA
aux destinataires de la circulaire maladie/accidents
aux membres du groupe de travail Dommage corporel et réinsertion
aux membres de la commission Maladie complémentaire
aux membres de la commission Évaluation du risque médical
aux anciens participants aux cours

A transmettre aux responsables de la gestion des dossiers, du traitement des demandes et à toutes les personnes intéressées.

Zurich, le 17 mars 2022

Invitation au cours « Handicap psychique et réinsertion » 2022 à Lausanne

Madame, Monsieur,

Un handicap ou des troubles psychiques rendent le processus de réinsertion particulièrement délicat et difficile. En conséquence, nous organisons depuis 2014 des cours sur le thème «Handicap psychique et réinsertion» en Suisse Allemande et depuis 2018 en Romandie. En raison de la réponse très positive et de la forte demande, nous sommes heureux de pouvoir vous proposer un autre cours à Lausanne cette année.

Ce cours sera donné complètement en langue française est réparti sur trois jours non consécutifs. Il thématise en particulier les relations avec des personnes souffrant de troubles psychiques dans le cadre de la réinsertion. Il est donné par les trois même spécialistes que l'année précédente :

- Dr Christine BESSE, Médecin Psychiatre Psychothérapeute FMH, Médecin associée, Département de Psychiatrie CHUV ;
- Madame Danièle SPAGNOLI, psychologue psychothérapeute FSP, Service de psychiatrie communautaire, Coordinatrice cantonale Ressort Département de Psychiatrie CHUV ;
- Monsieur Zijad KICARA, Spécialiste en Réinsertion Professionnelle AI, collaboration OAI-Ressort, Office de l'assurance-invalidité pour le canton de Vaud.

Public cible

Le cours s'adresse en premier lieu aux case managers et aux inspecteurs de sinistres des assureurs privés, mais aussi aux experts en assurances ou aux juristes intéressés.

Contenu

En raison de la grande disparité du niveau de connaissances des participants, la formation commence par une présentation des bases sur les troubles psychiques. Elle sera complétée par un bon mélange entre interventions de spécialistes, études de cas et exercices pratiques. Tout au long de la formation, les participants sont invités à tester leurs acquis en étudiant des cas concrets, qu'ils peuvent d'ailleurs suggérer eux-mêmes.

Comme le cours est proposé sous la forme d'atelier, le nombre de participants est limité à 18 personnes.

Dates

Mardi, 13 septembre 2022

Lundi, 3 octobre 2022

Lundi, 14 novembre 2022

(chaque jour de 9h à 17h)

Lieu

Vaudoise Assurances, Cèdre 3, Campus, av. des Bains 1, 1001 Lausanne

Si la situation épidémiologique ne permet pas une mise en œuvre physique, le cours se déroulera sous forme de webinaire.

Frais de participation

Les frais de participation à un cours de trois jours, y compris la documentation et les repas, s'élèvent à 1200 CHF pour les sociétés membres de l'ASA et à 1500 CHF pour les non-membres.

Un nombre minimal de participants doit être atteint pour que le cours soit organisé.

Inscription

Vous pouvez vous inscrire pour le cours sur le site Internet de l'ASA sous

www.svv.ch/fr/cours-lausanne

Veillez-vous inscrire avant le **31 mai 2022** au plus tard. Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée. L'inscription est définitive. En cas d'empêchement, vous pouvez bien évidemment vous faire remplacer (veuillez néanmoins nous en informer).

En espérant avoir le plaisir de vous accueillir à Lausanne, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Association Suisse d'Assurance ASA



Patrizio Pelliccia

Chargé des sinistres et de la médecine des assurances